

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

Le Programme d'Action Stratégique pour l'Eau (PASE), validé par la CLE*¹ le 18 décembre 2018, pour la période 2019-2024, complète et décline le SAGE*². Il fixe la stratégie globale sur le territoire, il pose un cadre écrit et partagé par les acteurs. Or, ce qui est fondamental une fois ces documents écrits, c'est de les faire vivre, avec une animation indispensable, pour impulser la dynamique auprès de tous, pour bâtir des méthodologies de travail, pour apporter un appui technique et une connaissance des territoires...

Nous le savons tous, les budgets sont de plus en plus contraints, avec des aides en diminution. À la demande de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, une feuille de route doit être construite sur la base d'une vision partagée entre la CLE, sa structure porteuse (SMEIL) et l'agence de l'eau pour la mise en œuvre opérationnelle du SDAGE*³ et du SAGE. Pour cela, la feuille de route s'appuie sur le PASE tout en réfléchissant aux moyens adaptés pour mener les actions de manière efficiente. La recherche de mutualisation intervient à plusieurs échelles (avec les autres SAGE, mais aussi entre les acteurs du territoire Ellé-Isole-Laïta qui portent la planification d'un côté et les travaux de l'autre). Cela porte sur des missions telles que l'animation, la communication, les études, le suivi de la qualité de l'eau et des milieux...

Évidemment, le SMEIL travaille déjà en étroite relation avec ses intercommunalités, avec des

échanges constructifs, dynamiques et complémentaires. La taille du territoire permet d'avoir une proximité entre techniciens et élus, avec des échanges facilités et réguliers, assurant une cohérence au niveau hydrographique.

Dans ce contexte, de nombreuses mutualisations sont déjà effectives pour optimiser l'ingénierie en place et répondre aux multiples enjeux du territoire. Il s'agit d'aller encore plus loin, en cherchant également des passerelles avec les réseaux régionaux d'acteurs de l'eau et de la biodiversité. Ceci est d'autant plus stratégique sur un territoire en bon état tel que le nôtre, sur lequel les aides vont se réduire considérablement mais où restent de nombreux chantiers à mener. Ceci nous oblige donc à trouver de nouveaux partenariats, de nouveaux outils et de nouvelles sources de financement.

Pour alimenter cette réflexion, je compte également beaucoup sur l'étude « eau et économie » qui vient de démarrer.

Je vous souhaite un bel été.

Daniel LE BRAS
Président de la CLE et du SMEIL

*¹ CLE : Commission Locale de l'Eau

*² SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

*³ SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion

CHIFFRES CLÉS SUR L'ELLÉ-ISOLE-LAÏTA

Nitrates : 22,1 mg/l
percentile 90 moyen

Flux d'azote nitrique 2017-2018 :
21,8 kg N-NO₃/ha/an sur la
Laïta à Quimperlé
(pondéré par l'hydraulicité)

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Sensibilisation des collégiens
au risque inondation

3 LE SAGE EIL À LA LOUPE
Prescription E 3.14
Inventaire et caractérisation
des plans d'eau

**4 ACTUALITÉS
AGENDA**



SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS AU RISQUE INONDATION

Dans le cadre du PAPI*¹, le SMEIL organise depuis 2019 des ateliers de sensibilisation des collégiens au risque inondation, à destination des élèves de 5^{ème}. Ces ateliers sont construits avec l'appui de l'IFFO-RME*², en lien avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Finistère et l'EPAGA*³.

À travers des ateliers en classe et une visite de la ville de Quimperlé sur les bords de l'Ellé, l'Isole et la Laïta, les collégiens travaillent sur les origines, les conséquences et les solutions à mettre en œuvre en cas d'inondation. Cette action de sensibilisation est financée à hauteur de 50% par l'État, 30% par le Département 29 et 20% par le SMEIL.

En 2019, 3 ateliers ont été animés par le SMEIL et l'IFFO-RME pour les collèges Jean Jaurès de Bannalec et Léo Ferré de Scaër (7 classes au total - 150 élèves). À partir de 2020, il est prévu de les proposer aux différents collèges de Quimperlé et des autres communes amont du territoire Ellé-Isole-Laïta.

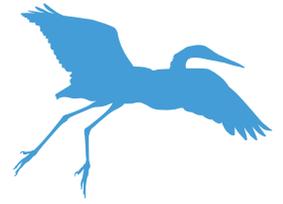
Le 1^{er} atelier consiste en une maquette magnétique représentant une commune fictive, sur laquelle les élèves doivent bâtir leur propre ville en s'adonnant au métier d'urbaniste et tenant compte du risque d'inondation. Cette activité, ludique et pédagogique, permet de comprendre les paramètres qui favorisent les inondations : précipitations, topographie, aménagement du territoire... Les apprentis aménageurs se posent

alors la question de savoir comment être moins vulnérables aux risques avant, pendant et après une inondation.

Le 2nd atelier s'intitule « Je fais ma valise » et a pour objectif d'apporter une réflexion, un échange sur le contenu prioritaire d'un sac d'évacuation au travers d'une animation ludique, qui rend le participant acteur de sa réflexion.

Et le 3^e atelier consiste à visionner 3 films d'animation réalisés par l'IFFO-RME et Météo France pour sensibiliser les jeunes à la vigilance météorologique. À travers l'humour, ces films visent à faire connaître les niveaux de danger (vigilance jaune, orange et rouge), les aléas (pictogrammes de vigilance) ainsi que les conséquences possibles et les gestes simples et efficaces à adopter en cas de risques inondation ou météorologiques.

Des jeux de questions-réponses sur les risques inondation et météorologiques, appelés « Gafforisk », ont également été livrés au collège de Bannalec pour animer une sortie scolaire programmée sur le littoral.



LES VISITES SUR QUIMPERLÉ



*1 PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

*2 IFFO-RME : Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement

*3 EPAGA : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne

LES ATELIERS EN IMAGES



Je fais ma valise

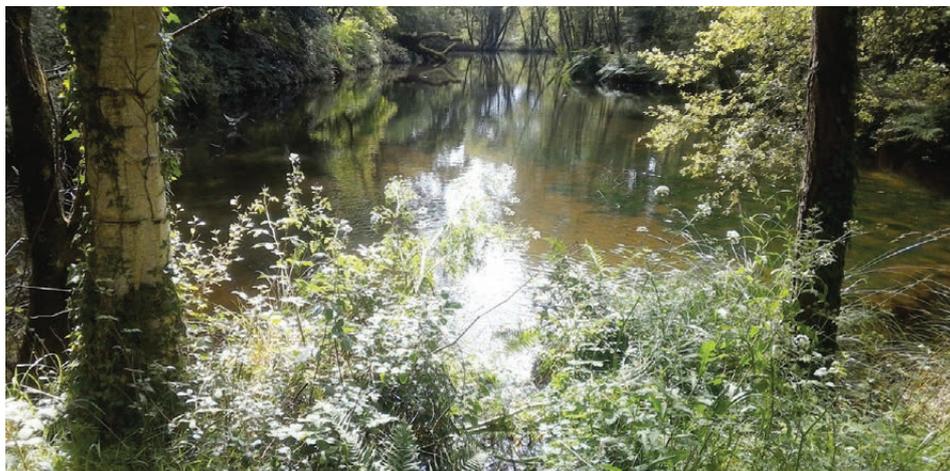


Maquette magnétique

LE SAGE EIL À LA LOUPE

Prescription E 3.14 du PAGD du SAGE EIL et action n° C.2.1 du PASE 2019-2024 Inventaire et caractérisation des plans d'eau

« Un plan d'eau est défini comme une étendue d'eau stagnante de surface et de profondeur variable, d'origine naturelle ou anthropique (étang, mare, lac...) ».



L'actualisation de l'état des lieux du SAGE Ellé-Isole-Laïta validé en 2018 a mis en évidence un manque de connaissance et d'homogénéité des données à l'échelle du territoire, en particulier sur les volumes d'eau stockés et les usages.

Cependant, dans un contexte de changement climatique, les plans d'eau peuvent avoir un impact sur la continuité écologique, la température et l'oxygénation de l'eau, perturbant la faune et la flore aquatique, notamment ceux directement connectés aux cours d'eau et aux zones humides ou encore situés en tête de bassin versant.

Pour se doter d'un socle de connaissances à l'échelle du territoire Ellé-Isole-Laïta, le SMEIL a initié en mars 2019 un travail exhaustif d'inventaire et de caractérisation des plans d'eau. Quentin Divay, stagiaire au syndicat jusqu'à fin août, s'appuie sur les bases de données existantes, le réseau d'acteurs locaux et une analyse par photo-interprétation pour définir les secteurs à prospecter sur le terrain. Le statut, la profondeur, le mode d'alimentation, la connexion au cours d'eau, la physico-chimie, l'usage, les pressions...sont autant de sujets récoltés ensuite auprès des propriétaires et sur le terrain pour caractériser au mieux chaque plan d'eau et approfondir le diagnostic. L'occasion également d'échanger avec les usagers sur leurs éventuels problèmes de gestion

et leur apporter un appui technique si nécessaire.

Deux sous-bassins versants prioritaires, l'Aër et le Dourdu, comportant les densités de plans d'eau les plus élevées sur le territoire, ont été choisis pour définir, mettre en place la méthodologie et réaliser les premières prospections en 2019. Ce travail d'inventaire se poursuivra en 2020.

Ce socle de connaissance, déjà jugé indispensable dans le SAGE depuis plusieurs années, permettra d'apporter un appui et une aide à la décision aux services de l'État dans le cadre de projets, conformément aux orientations du SDAGE (évaluation de l'impact cumulé et atténuation des impacts). Selon les opportunités et les priorités, des actions sur les plans d'eau pourront également être définies pour améliorer la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau, en complément et en lien avec les outils de restauration des milieux aquatiques (futurs CTMA*).

*CTMA : Contrat Territorial Milieux Aquatiques

CHIFFRES CLÉS

Environ 900 plans d'eau recensés
(actualisation de l'état des lieux du SAGE, mars 2018)

216 plans d'eau sur l'Aër pour une
densité de 1,7 plans d'eau/km²

73 plans d'eau sur le Dourdu pour
une densité de 3,8 plans d'eau/km²

EN IMAGES

EN BASKETS DANS LES ZONES HUMIDES

80 randonneurs sur Quimperlé et une cinquantaine au Fauët sont venus fouler les rives de la Laïta et de l'Ellé en février et en avril dernier pour découvrir le rôle des zones humides, les espèces animales et végétales qui peuplent le site Natura 2000 « Rivière Ellé ».



Journée mondiale des zones humides,
le 3 février 2019



Fête de la rando au Fauët, le 14 avril 2019

AGRICULTURE, SOL ET BÉNÉFICES

Le 12 décembre 2018, quelques élus et 40 agriculteurs des bassins versants du Scorff et Ellé-Isole-Laïta se sont retrouvés pour échanger sur les différents outils pour préserver la qualité des sols, assurer une meilleure infiltration de l'eau, limiter leur érosion et aussi économiser de l'énergie et du temps.



Semis direct, importance des couverts
et rôle du bocage étaient parmi les sujets
abordés en salle à Arzano et sur le terrain
à Querrien

